

EDITORIAL. L'EDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES NON SCOLARISES : ENTRE DROIT A L'EDUCATION ET PERTINENCE

Thibaut Lauwerier
Université de Genève

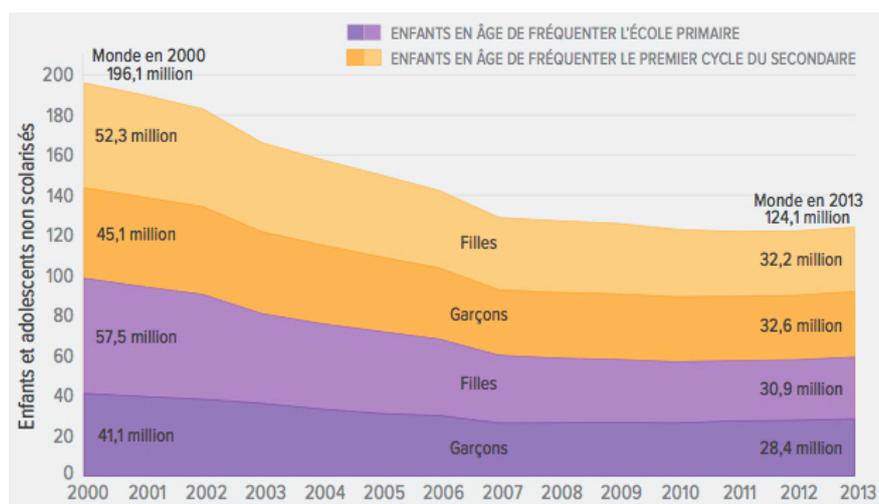
1. LA NON SCOLARISATION : UNE PROBLEMATIQUE INTERNATIONALE

Les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et du Millénaire pour le Développement (OMD) devaient être atteints en 2015. Or, de nombreuses recherches et conférences internationales ont mis en évidence l'incapacité de nombreux pays à attirer les jeunes non scolarisés vers les systèmes éducatifs.

Lors de la dernière conférence internationale à Incheon, en Corée du Sud, des objectifs ont été une fois de plus proposés pour tenter de relever les défis mondiaux en matière d'éducation. Le principal but visé est d'assurer « une éducation inclusive et équitable de qualité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » (UNESCO *et al.*, 2015, p. 1). A travers cette déclaration, la prise en compte des jeunes non scolarisés constitue une priorité.

Il y a de quoi ! Près de 59 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire (généralement entre 6 et 11 ans) n'ont pas été inscrits en 2013, soit une augmentation de 2,4 millions depuis 2010. Presque la moitié risque de ne jamais être scolarisée. De plus, 65 millions de jeunes adolescents ne sont pas enregistrés à l'école primaire ou secondaire (graphique 1).

Graphique 1. Nombre total d'enfants et d'adolescents non scolarisés, entre 2000 et 2013



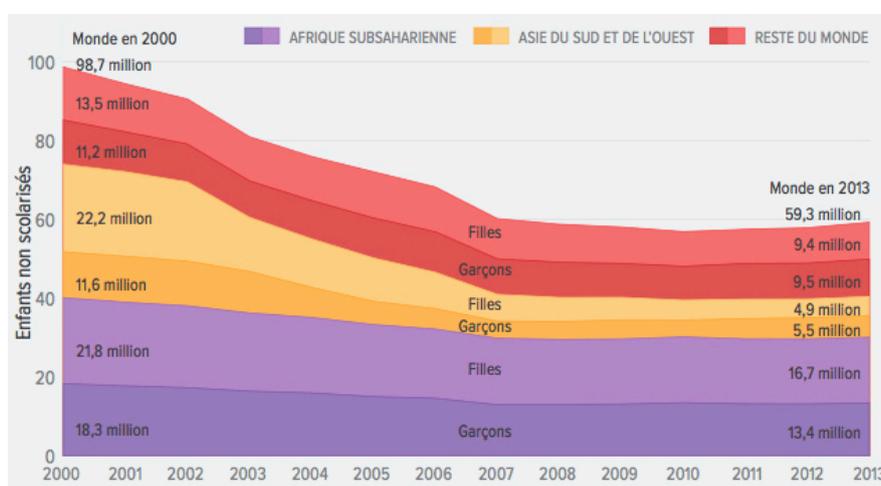
Source : ISU-UNESCO (2015)



La non scolarisation est liée à la question d'équité et de justice car des disparités importantes existent parmi ces populations : plus de la moitié des adolescents exclus des systèmes éducatifs sont des femmes ; les jeunes les plus pauvres et les plus éloignés géographiquement de l'école sont également ceux qui sont écartés des systèmes éducatifs.

En termes de répartition régionale (graphique 2), c'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest que l'on retrouve le plus grand nombre d'enfants non scolarisés dans le primaire, soit respectivement 30 millions et 10 millions (Partenariat Mondial pour l'Education, 2015). L'Afrique comprend 50% de cette population.

Graphique 2. Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire non scolarisés par région, entre 2000 et 2013



Source : ISU-UNESCO (2015)

Par ailleurs, 19 pays regroupent la moitié de la proportion mondiale des enfants non scolarisés dans le primaire (ISU-UNESCO, 2015).

Ainsi, près de 100 millions d'enfants n'achèvent pas le cycle du primaire. Un jeune sur cinq dans le monde n'a pas acquis les connaissances fondamentales, ni développé des compétences de base (UNESCO, 2015).

2. QUI SONT LES « NON SCOLARISES » ?

L'Institut de Statistiques de l'UNESCO définit les enfants non scolarisés comme ceux « appartenant à la tranche d'âge scolaire théorique et qui ne sont pas inscrits à l'école ». Plus spécifiquement, les enfants non scolarisés sont les « enfants de la tranche d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire et qui ne sont inscrits ni dans une école primaire, ni dans une école secondaire », et les adolescents non scolarisés correspondent « aux jeunes en âge de fréquenter le 1er cycle de l'enseignement secondaire et qui ne sont inscrits ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire » (UNESCO, 2015, p. 408).

Nous prendrons donc les « non scolarisés » comme catégorisation reconnue internationalement, tout en ayant conscience que cette typologie est négative (NON scolarisation), et qu'elle coïncide avec une multiplicité de situations puisqu'elle renvoie aux enfants qui « n'ont pas accès à l'école dans leur communauté ; ne s'inscrivent pas à l'école bien qu'une école existe ; s'inscrivent, mais ne fréquentent pas l'école ; ont décroché du système éducatif » (Partenariat Mondial pour l'Education, 2015). L'UNESCO (2015) distingue également trois catégories d'enfants non scolarisés : « Les enfants qui iront tardivement à l'école ; ceux qui n'iront jamais ; et ceux qui ont été scolarisés mais qui ont quitté l'école » (p. 28). Par ailleurs, les causes de la non scolarisation sont souvent multiples comme nous le verrons dans les différents articles de ce volume présentant une variété de contextes.

3. ENTRE DROIT A L'EDUCATION ET PERTINENCE

Ce volume a donc cherché à connaître les politiques d'éducation et de formation qui seront en mesure de permettre à ces jeunes d'avoir accès à une éducation ou formation de qualité sur la base de recherches scientifiques et/ou d'actions des pouvoirs publics et de la coopération internationale. L'accent est mis sur des concepts inter-reliés, à savoir le « droit à l'éducation » et la « pertinence » qui sont sans doute des éléments de réponse adéquats pour des engagements internationaux et nationaux renouvelés. Ces deux concepts seront largement traités dans différents articles.

Nous pouvons rappeler que l'éducation est largement reconnue comme étant un droit humain fondamental à faire valoir. Toutes et tous devraient au moins avoir accès à une éducation permettant d'en tirer des bénéfices sociaux, culturels et économiques. Malgré les déclarations internationales et les législations nationales qui soulignent l'impératif de scolariser l'ensemble des jeunes au moins jusqu'à 12 ans, le droit à l'éducation n'est toujours pas effectif.

Par ailleurs, le concept de droit à l'éducation est de plus en plus complété par l'exigence d'un droit à une éducation de qualité. En particulier, la pertinence, intimement liée à la qualité, est cruciale pour s'assurer que l'éducation ait du sens pour tous les jeunes qui intègrent des systèmes d'éducation ou de formation. Souvent, l'inadaptation des systèmes éducatifs formels en place explique une certaine réticence des populations face à l'école et donc la non scolarisation. D'où la nécessité de formes éducatives alternatives qui répondent aux besoins des jeunes exclus d'une éducation de qualité. La Déclaration d'Incheon que nous avons mentionnée plus haut considère d'ailleurs que la communauté internationale doit s'engager à « offrir des possibilités pertinentes d'éducation et de formation aux très nombreux enfants et adolescents non scolarisés qui requièrent une action immédiate, ciblée et suivie, afin que tous puissent aller à l'école et apprendre » (UNESCO *et al.*, 2015, p. 2).

4. OBJECTIFS DU VOLUME THEMATIQUE D'EDUCATION EN DEBATS

Ce volume de *L'Education en débats : analyse comparée* vise particulièrement à :

1. Mettre en évidence les défis liés aux jeunes non scolarisés dans différents contextes au niveau mondial ;
2. Favoriser l'échange d'expériences positives sur la base de recherches scientifiques et d'actions de la coopération internationale portant sur les non scolarisés ;
3. Connaître et comprendre les politiques d'éducation et de formation qui seront en mesure de permettre aux jeunes non scolarisés d'avoir accès à une éducation de qualité.

5. PRESENTATION DES ARTICLES

La richesse de ce volume d'*Education en débats : analyse comparée* tient en grande partie à la perspective internationale adoptée, et en particulier à la diversité des contextes analysés (Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Europe occidentale), pour traiter la thématique des jeunes non scolarisés. Les articles démontrent que la problématique est aussi bien présente au Nord qu'au Sud et qu'il s'agit donc d'un enjeu mondial de poids. Par ailleurs, les textes proposés sont issus d'interventions, enrichies par des discussions, qui ont eu lieu lors d'un **séminaire** sur cette même thématique le 26 janvier 2015, organisé par la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Education (FAPSE) de l'Université de Genève et la Chaire UNESCO « Droits de l'Homme et éthique de la coopération internationale » de l'Université de Bergame - en partenariat avec le Bureau International de l'Education (BIE-UNESCO) et Aide et Action Suisse.

Le volume commence avec un article d'Abdeljalil Akkari qui nous propose un aperçu de la situation des jeunes non scolarisés au niveau mondial. Il expose les défis que représente la montée en puissance des jeunes, pour ensuite aborder l'évolution de la problématique des non scolarisés et de sa priorité au niveau des politiques éducatives, ainsi que les différences de conceptualisation des réponses éducatives selon les contextes régionaux.

Les auteurs des trois articles suivants discutent la question des jeunes non scolarisés parallèlement au concept du droit à l'éducation. De ce point de vue, Stefania Gandolfi met en évidence les implications que l'éducation a en tant que droit effectif pour tous les enfants. Ainsi, les nombreux défis de la non scolarisation démontrent que l'éducation n'a pas été conçue comme un droit de l'homme et que son effectivité n'a pas été réalisée. Les articles de Rami Mouad et Youssef Hrizi, et de Khaled Boughzou, viennent soutenir cette idée à travers la présentation de contextes spécifiques au Nord (Genève) comme au Sud (Tunisie). Dans les deux cas, les auteurs soulignent l'enjeu que constituent l'abandon ou le décrochage scolaire qui conduisent à la non scolarisation.

Les deux derniers articles font le lien entre cette problématique et la nécessité d'une éducation pertinente comme réponse possible au défi majeur que représente la non scolarisation des jeunes. Thibaut Lauwerier développe le concept de pertinence, essentiellement pour le contexte ouest-africain. À travers la question des langues d'instruction, il montre les apports mais aussi

les obstacles que la pertinence implique lorsqu'elle est introduite dans les programmes pour jeunes non scolarisés. Enfin, l'article de Koffi Adjimon et Jocelyne Rakotondrazafy va dans le même sens en valorisant des expériences éducatives dites alternatives pour les non scolarisés en Afrique de l'Ouest, et particulièrement celles de l'ONG Aide et Action International.

REFERENCES

- ISU-UNESCO. (2015). Un nombre croissant d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés car l'aide n'est pas à la hauteur. Récupéré le 15 septembre 2015 de <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002336/233610f.pdf>
- Partenariat Mondial pour l'Education. (2015). Enfants non scolarisés. Récupéré le 23 février 2016 de <http://www.globalpartnership.org/fr/focus-areas/out-of-school-children>
- UNESCO. (2015). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015. Education Pour Tous 2000-2015: progrès et enjeux*. Paris: UNESCO.
- UNESCO, Republic of Korea, UNDP, UNFPA, UNICEF, UN Women, et al. (2015). *Conférences régionales sur l'éducation post-2015: Déclarations finales*. Incheon: UNESCO/Republic of Korea/UNDP/UNFPA/UNICEF/UN Women/UNHCR/World Bank Group.